

Ateliers Echecs

Institution Saint-Joseph - primaire -



Rentrée 2019 / 2020 - mardi 10 septembre



Les enfants recevront, en fin d'année scolaire, des coupes ou des médailles.

Chaque séance comprend deux étapes :

30 minutes de théorie et/ou d'exercices pratiques et de 30 minutes de jeu.

Les ateliers sont ouverts aux élèves de CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2.

Les séances ont lieu une fois par semaine (hors jours fériés et vacances scolaires) :

- les mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 18h00

Règlement : deux formules vous sont proposées :

- 1 chèque de 230 euros,
- 3 chèques de 80, 80 et 70 euros, débités en octobre, janvier et avril.

Une activité rigoureuse et ludique qui offre à l'enfant quelques clés de la réussite scolaire en développant chez lui :

- la logique et les capacités de calcul
- la concentration et l'esprit d'analyse
- le respect de soi et des autres
- la persévérance et l'imagination.

le-petit-echiquier@orange.fr
Laurence Barbier : 06 99 57 48 07



Bordereau d'inscription :

à adresser, par retour, à l'accueil de l'établissement.
avant le 10 septembre, de préférence.

Institution Saint-Joseph - primaire -

Nom : Prénom : Classe : Date de naissance :/...../.....

Tél : Email :

S'inscrit à l'atelier d'échecs du : Mardi Jeudi Vendredi de 17h00 à 18h00

(si possible, cocher les deux options)

Règlement : soit un chèque de 230 € soit trois chèques (encaissable au début de chaque trimestre) à établir à l'ordre de «Le Petit Echiquier».

Date et signature de l'adulte responsable :

Nous autorisons l'Association Le Petit Echiquier à utiliser, dans le seul cadre de son activité, des documents visuels contenant des images de notre enfant. oui non

Ateliers Echecs

Institution Saint-Joseph - primaire -



Rentrée 2019 / 2020 - mardi 10 septembre



Les enfants recevront, en fin d'année scolaire, des coupes ou des médailles.

Chaque séance comprend deux étapes :

30 minutes de théorie et/ou d'exercices pratiques et de 30 minutes de jeu.

Les ateliers sont ouverts aux élèves de CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2.

Les séances ont lieu une fois par semaine (hors jours fériés et vacances scolaires) :

- les mardis, jeudis et vendredis de 17h00 à 18h00

Règlement : deux formules vous sont proposées :

- 1 chèque de 230 euros,
- 3 chèques de 80, 80 et 70 euros, débités en octobre, janvier et avril.

Une activité rigoureuse et ludique qui offre à l'enfant quelques clés de la réussite scolaire en développant chez lui :

- la logique et les capacités de calcul
- la concentration et l'esprit d'analyse
- le respect de soi et des autres
- la persévérance et l'imagination.

le-petit-echiquier@orange.fr
Laurence Barbier : 06 99 57 48 07



Bordereau d'inscription :

à adresser, par retour, à l'accueil de l'établissement.
avant le 10 septembre, de préférence.

Institution Saint-Joseph - primaire -

Nom : Prénom : Classe : Date de naissance :/...../.....

Tél : Email :

S'inscrit à l'atelier d'échecs du : Mardi Jeudi Vendredi de 17h00 à 18h00

(si possible, cocher les deux options)

Règlement : soit un chèque de 230 € soit trois chèques (encaissable au début de chaque trimestre) à établir à l'ordre de «Le Petit Echiquier».

Date et signature de l'adulte responsable :

Nous autorisons l'Association Le Petit Echiquier à utiliser, dans le seul cadre de son activité, des documents visuels contenant des images de notre enfant. oui non